N° 159 — 16e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

(18 Prairial an 112)

Mardi 7 Juin 1904

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trésbon).
TOURCOING, rue Verte, 53

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

LA VOIX DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne.
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal; à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

LA POLITIQUE

OPINIONS

UN PEU D'HISTOIRE

Dans mon dernier article, intitulé « *Bon Voyage* », je terminais en disant : « En 1811, le 20 mars, Napoléon Ier a un fils : *Le Roi de Rome*. C'est l'empereur qui a voulu qu'il fut ainsi nommé, et le pape alors n'a pas protesté ».

C'est un peu sec. J'aurais dû ajouter qu'alors le pape était « empêché »; il était comme prisonnier à Savone, par la volonté du nouveau César. J'ai supposé qu'on s'en souvenait.

La *Dépêche-Nouvelliste* ne compte pas sur une connaissance si approfondie de l'histoire ecclésiastique, et part de là pour me donner, avec une mauvaise humeur évidente et des réflexions peu aimables pour votre serviteur, ce que le pieux journal estime être une leçon d'histoire.

Bien. Ne nous fâchons pas ! Et si l'histoire vous amuse, nous allons la continuer.

Remarquez que je ne donne nullement Napoléon Ier comme un modèle à suivre. Il n'admettait pas que le Pape s'occupât de ses affaires, mais lui-même aurait voulu régler les affaires de la religion, comme les autres, et c'était toujours mélange de la politique et de la religion, du temporel et du spirituel.

Je veux seulement montrer qu'à certains moments, lorsqu'elle était tenue de près par le pouvoir civil, la papauté a su mettre les pouces, comme on dit vulgairement, et faire bon marché de sa suprématie spirituelle, du *nobis nominavi*, de l'infaillibilité, et, chose essentielle, du pouvoir temporel.

Le pape interné à Savone pouvait considérer ses protestations comme inutiles. D'ailleurs, il avait déjà excommunié Bonaparte, devenu Napoléon Ier, et il était difficile de faire plus contre l'auteur du Concordat, le restaurateur du culte catholique en France.

Le 3 janvier 1811, l'empereur écrivait au vice roi d'Italie : « Le pape joint à la plus humble conduite la plus grande hypocrisie. »

Mais quelques années s'écoulent; nous sommes en 1813 ; le pape n'est plus à Savone, mais au Palais de Fontainébleau. Le pape et l'empereur s'entendent. Ils signent en 1813 un nouveau Concordat.

Voici ce qu'en dit Napoléon (*Mémorial de Sainte-Hélène*) :

« Je lui (à Pie VII) arrachai, par la « seule force de ma conversation privée, ce « fameux concordat de Fontainebleau « dans lequel il a renoncé à la souveraineté temporelle. »

Il n'y avait pas que cela dans le concordat signé par Pie VII, le 25 janvier 1813. Le pape s'engageait, pour lui et ses successeurs, à ne rien ordonner, à ne rien exécuter qui soit contraire aux quatre articles gallicans.

On sait ce que sont les quatre articles de la déclaration de 1682, œuvre de Bossuet et des prélats de l'Eglise de France, que la loi ordonne d'enseigner à nos séminaristes, et qui débute ainsi : Saint-Pierre et ses successeurs, et l'Eglise elle-même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et non sur les choses politiques.

En donnant son adhésion aux articles gallicans, Pie VII proclamait qu'il n'était pas infaillible, et comme cette proclamation émanait d'un infaillible, concluons... Mais ne faisons pas de théologie ! Rappelons seulement sur ce point la fameuse déclaration : le souverain Pontife a la principale part dans les questions de foi, et ses décrets regardent toutes les Eglises, mais cependant son jugement n'est pas irrévocable tant que le sentiment de l'Eglise ne l'a point confirmé.

Le concordat de 1813, parmi des dispositions fort intéressantes, contenait les suivantes :

Le pape et ses successeurs n'auront à l'avenir que le tiers des nominations dans le sacré collège; la nomination des deux autres tiers appartiendra aux princes catholiques.

Le pape, par un bref public, désapprouvera et condamnera la conduite des cardinaux qui n'ont pas voulu assister à la cérémonie religieuse du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise.

Le fameux concordat de Fontainebleau fut signé avec la plus grande solennité; toute la cour avait été mandée; le pape et l'empereur s'embrassèrent avec les apparences de la plus franche réconciliation.

Puisque nous parlons de cette belle époque, rappelons le catéchisme impérial imposé à toutes les paroisses de France.

On y lisait : Honorer et servir l'empereur, c'est honorer et servir Dieu lui-même.

D. — Que doit-on penser de ceux qui manquerraient à leurs devoirs envers notre empereur ?

R. — Selon l'apôtre Saint-Paul ils résisteraient à l'ordre établi par Dieu lui-même, et se rendraient dignes de la damnation éternelle.

Ce catéchisme eut l'approbation du cardinal Caprara, légat du pape. Portalis écrivait à l'empereur, le 11 mars 1806 : « Je connais le bon esprit du cardinal, mais je me défie toujours de ses théologiens. Je lui ai demandé une conférence chez moi. La conférence a eu lieu. Les articles agréés par votre Majesté ont été lus attentivement. J'ai répondu à tout, et il a été convenu que la chose était excellente et nécessaire, et l'approbation des articles dont il s'agit a été définitivement arrêtée. »

Ainsi, Napoléon se défiait, de complicité avec les princes de l'Eglise catholique. Joli mélange de politique et de religion.

Maxime LECOMTE.

Sénateur du Nord.

(Reproduction interdite.)

PROPOS D'UN SOLITAIRE

Depuis un temps immémorial les journaux sont remplis de récits de vols à l'américaine. Il ne se passe pas de jour sans que la presse enregistre ces petites comédies dont la naïveté humaine fait tous les frais. Et, chose remarquable, on a beau donner le plus de publicité possible à ce genre de larcins, les décrire par le menu, mettre en garde les « nouveaux débarqués », pour employer une expression populaire, contre la possibilité de se voir dépouiller trop facilement, les victimes du « vol à l'américaine » sont toujours très nombreuses. L'échange traditionnel de bonnes petites gravures de la Banque de France contre des billets de la Société-Force ou de vieux papiers, se continue... fructueusement.

Mais il est arrivé tout de même, ces jours derniers, un petit événement qui ne peut manquer de faire réfléchir ceux qui tendent le piège grossier où se sont laissé prendre tant de pigeot. Un jeune homme perspicace et doucement ironique a voulu venger, d'un seul coup, l'armée innombrable des volés à l'américaine en s'offrant la tête — et le portefeuille — d'un des spécialistes de ce genre de détournements. L'aventure, qui se passe à Paris, est tout bonnement délicieuse.

L'auteur de cette expérience qui devait, du reste, réussir merveilleusement, commença par acheter très beau un garçon du restaurant dans lequel il déjeunait qu'il rapportait de Londres 40.000 francs. Puis, une fois sorti de l'établissement, il s'empressa d'accepter l'offre d'un individu qui proposait de lui faire visiter la capitale. Or, arrivés sur la place de la Bastille, ils furent rejoints par un second personnage — ces sortes de « revues » ont deux compères — qui, au bout de quelques instants, pria le jeune homme de faire pour lui un achat chez un commerçant voisin. Il demandait seulement qu'ils échangeassent leurs portefeuilles. C'est ce qui eut lieu, et le vengeur de la morale outragée remit au voleur une pochette qui ne contenait que quelques vieux journaux, tandis que celui-ci abandonnait son portefeuille renfermant six cents francs ! Dès qu'il fut en possession de cette somme le jeune homme, victorieux, alla la remettre au commissaire de police du quartier... où le malfaiteur ne viendra certainement point la réclamer.

N'est-ce pas qu'il y a tout de même de bons moments à passer dans la vie !...

ÉCHOS ET NOUVELLES

L'Académie française doit distribuer chaque année un prix de quatre mille francs à l'auteur de la pièce la plus remarquable jouée dans l'année au Théâtre-Français. La commission proposait à l'unanimité la pièce de M. Octave Mirbeau, *les Affaires sont les Affaires*. A une forte majorité, l'Académie, sans discuter la valeur de la pièce, plutôt que de couronner l'auteur du roman qui lui ont paru trop peu... académiques, a décidé que le prix ne serait pas décerné cette année. Le fait est sans précédent.

☆☆

Le sultan, qui voudrait que certains de ses sujets bossent à l'occasion ce qu'on appelle un « mauvais coup », adore le moka bien préparé. C'est pourquoi il avait comblé de cadeaux son premier « cafédji », Mahmoud bey, qui vient de mourir.

Le « cafédji » a laissé une fortune de 15,250,000 francs. Ce qui est beaucoup moins très beau pour un « cafédji » même très ambitieux.

Mais Abdul-Hamid reprend volontiers d'une main ce qu'il a donné de l'autre. Il dans sa sagesse, il a décrété que la sœur de Mahmoud bey n'avait nullement besoin de tant d'argent. Il a donc retenu les millions et se bornera à servir à l'héritière du « cafédji » une rente d'environ 100 francs par an.

N'est-ce pas que voilà un souverain qui s'occupe avec sollicitude du sort de ses sujets.

☆☆

Henri Monnier dont on fêtait ces jours-ci le héros comique nous avait, au dessert, cette année, dédié trois pièces.

Il en a mis une comédie au bonne. Elle paraît en laisser-chasser les portes, non sans avoir jeté, au préalable, une pièce de quarante sous à la tête du chien Tony.

— Que faites-vous là, Adèle, interroge son patron intrigué ?

— Je donne quarante sous au chien... Il y a bien droit, depuis le temps qu'il lève ma valise !

☆☆

« docteur papa, sucette, questions.

L'examen du malade terminé, Madame, inquiète, demande :

— C'est grave, docteur ? Qu'est-ce que c'est ?

Et le médecin, distraitement :

— C'est dix francs !

A TRAVERS LES JOURNAUX

Comment les Chinois nous jugent

Le mandarin Huan-Haiang-Fu a fait, dernièrement, une grande tournée en Europe; puis, rentré chez lui, a consigné ses impressions de voyage dans un livre qui vient d'être traduit en anglais sous le titre : les *Diables Etrangers*.

Huan rend justice à la civilisation européenne ; par exemple, il est plein d'enthousiasme à l'endroit des ascenseurs qui lui paraissent quelque chose de quasi-surhumain.

Ce qui a le plus profondément surpris notre mandarin, c'est l'usage du... baiser !

C'est dans ce moment que les enfants honorent leurs parents.

La forme la plus respectueuse de cette politesse, dit-il textuellement, consiste à placer les lèvres sur la partie inférieure du menton de la personne à honorer, et à la faire claquer. Il y a même des hommes qui agissent ainsi, ce qui est extrêmement étonnant.

Du reste la manière dont on se comporte avec les femmes frappe de stupeur l'honnête mandarin.

Hommes et femmes, dit-il, vont bras dessus, bras dessous dans la rue, et personne n'en rit; un homme ose se faire toutes sortes de services à l'intérieur, et personne ne se moque de lui.

Huan a aussi noté qu'à table on sert d'abord les femmes et qu'on ne trouve pas pour lui plaire, car décidément il n'en revient pas de l'importance que les Européens accordent à ces créatures de deuxième ordre.

Chaque, remarque-t-il encore, il faut qu'elles aillent se promener dans les rues; si un mari voulait retenir sa femme à la maison, il serait même mis en prison. Au reste, chaque homme ne peut avoir qu'une seule femme. Le souverain lui-même n'a droit qu'à une seule reine.

Sur le chapitre de la totalité, le mandarin émet des réflexions qu'on a déjà faites sans être Chinois.

Les femmes considèrent une large poitrine et une taille mince comme des signes de beauté.

Beaucoup d'entre elles portent sous leurs vêtements une sorte de treillage (le corset) qu'elles regardent comme un ornement. Quand elles se présentent à la cour, elles tiennent comme honorable de montrer leur peau nue.

Enfin le Huan se déclare absolument écœuré par la manière sauvage dont les Européens pratiquent le suicide. En Chine, le suicide est chose méritoire. On élève même un monument à la femme qui se tue pour ne pas survivre à son mari. Mais l'opium et l'asphyxie sont les moyens habituels, en sorte que les corps ne sont pas endommagés.

« Leur manière de se suicider, déclare le mandarin, est absolument répugnante. Souvent ils se jettent d'une plate-forme haute de mille pieds (monument de tours Eiffel ndlr) et rencontrent on bien ils se placent sur les rails du chemin de fer, de sorte que leurs corps sont réduits en bouillie et leurs os écrasés. » Pour le judicieux mandarin, la chose en soi n'est rien. « Il y a la manière » semble dire celui qui s'en est qu'un Chinois ».

☆☆

Historiettes

Un de nos confrères, racontant le suicide de M. d'Oyley, s'exprimait, il y a deux jours, en ces termes :

« Le chef de la Sûreté ne se laissa pas intimider par la menace du suicide. Il ne quitta la Légion d'honneur, qu'il ne porte jamais, il se fit conduire auprès du cadavre :

« — Je suis le chef de la Sûreté, fit-il simplement, en entrant...»

Notre confrère ne nous le dit pas ; mais il est vraisemblable que, malgré l'occasionnel ruban rouge, le cadavre ne répondit pas.

Hier, un autre de nos confrères racontait la réunion Jaurès-Augagneur, donnée au Cirque d'Hiver, et s'exprimait ainsi :

« Un homme de bien, Jaurès humaines se mit à chanter l'*Internationale*. »

Les voilà bien, les voix de le mer...

☆☆

Napoléon et le Concordat

Donnant donnant. Tandis que Napoléon accordait à l'Eglise le Concordat, le pape recommandait l'empereur au respect des fidèles. Un catéchisme impérial, approuvé par le Saint-Siège, fut rendu obligatoire en avril 1806, dans lequel on lisait :

Demande. — Quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon, notre empereur ?

Réponse. — Nous devons en particulier à Napoléon, notre empereur, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône.

D. Pourquoi sommes-nous tenus à tous ces devoirs envers notre empereur ?

R. C'est premièrement, parce que Dieu crée les empires et les distribue selon sa volonté; en nommant notre empereur de dons soit dans la paix soit dans la guerre, il l'établit notre souverain, l'ordre ministre de sa puissance et image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même.

D. N'y a-t-il pas des motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon leur, notre empereur ?

R. Oui, car il est celui que Dieu a suscité dans des circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion sainte de nos pères et pour en être le protecteur.

D. Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers notre empereur ?

R. Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteraient à l'ordre établi par Dieu même et se rendraient dignes de la damnation éternelle.

D. Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur, nous sont-ils également envers ses successeurs légitimes dans l'ordre établi par la Constitution de l'empire ?

R. Oui, sans doute, car nous tirons dans la Sainte Ecriture, que Dieu, seigneur du ciel et de la terre, par une disposition de sa volonté suprême et par sa providence, donne des empires non seulement à une personne en particulier, mais aussi à sa descendance.

☆☆

Ainsi Bonaparte brise le régime de la séparation par calcul politique, par une ambition qui alla jusqu'à la démence. Il a restauré le système des Concordats — comme on a pu juger par les extraits de catéchisme que nous empruntons au livre récemment paru aux éditions de *Pages libres : Des cahiers de 1789 au Concordat* et de pour transformer le bonapartisme en devoirs religieux.

Ceux qui restaient fidèles aux idées républicaines n'acceptèrent point sans maugréer le fait du régime de la séparation des Eglises et de l'Etat qui avait donné de bons résultats. On raconte qu'à la suite du *Te Deum* solennel qui fut chanté à Notre-Dame en l'honneur du Concordat le Premier Consul demanda au général Delmas : « Comment trouvez-vous la cérémonie ? » et que Delmas lui répondit : « C'est une belle capucinade. Il n'y manque qu'un million de hommes tués et tout juste détruire ce que vous rétablissez. »

☆☆

M. Furnémont et les élections belges

Un rédacteur de la *Petite République* a demandé à M. Furnémont, l'ex-député de Charleroi, qui n'a échoué qu'à 39 voix, à quelles causes il attribuait l'échec des socialistes aux élections du 29 mai.

Le leader socialiste après avoir indiqué les causes locales, expose ainsi les causes générales :

Le Parti ouvrier avait imposé par la force, par un mouvement révolutionnaire la réforme électorale en 1902 du gouvernement libéral. Beaucoup qui pensé que nous pourrions faire triompher de même le suffrage universel, et que c'est par la violence que nous aurions raison des cléricaux. Le Parti ouvrier fut vaincu, une première fois, en avril 1902, dans un mouvement que le logique des événements nous avait imposé. La situation semblait sans issue. Un fait important se produisit alors. Le parti libéral, divisé en radicaux et modérés depuis vingt ans, reconstitua son unité, et finalement se rallia, en faisant sienne la revendication du suffrage universel, et évolua vers la démocratie.

Vous vous rappelez la séance de la Chambre où M. Braun, député libéral de Gand, dans un discours fort habile, démontrait la possibilité d'un gouvernement de gauche aux cléricaux qui prétendaient que seul un gouvernement clérical était possible au Belgique.

M. Braun prédisait qu'un gouvernement libéral qui s'engagerait à abolir le vote plural, à réaliser l'instruction obligatoire et la réforme militaire, serait balayé par les cléricaux. M. Vandervelde, parlant au nom du Parti ouvrier, déclara que les socialistes ne voulaient pas être représentés au ministère, que ce que le classe ouvrière réclamait c'étaient non des portefeuilles, mais des réformes, et que les socialistes étaient prêts, en effet, à soutenir le gouvernement qui réaliserait les réformes dont avait parlé M. Braun. Cette déclaration eut un retentissement considérable. Les libéraux l'ont habilement exploitée pendant la période électorale. Ils envoyèrent dans les réunions publiques les plus démocrates d'entre eux qui défendirent le suffrage universel et la plupart des réformes qui figurent au programme socialiste. « Votez parti, disait-on aux ouvriers, ne veut pas d'un pouvoir pour lequel il ne se sent pas mûr. Vous ne pouvez hésiter entre un gouvernement libéral démocratique et un gouvernement clérical. Nous seuls sommes capables de mettre fin à la domination du cléricalisme.

La possibilité d'un gouvernement libéral étant ainsi apparue et le Parti ouvrier ayant fait de France aident, les éléments radicaux, tous ceux qui souffrent plus directement de la domination cléricale, se désintéressent de nous. Il nous est resté des éléments véritablement socialistes.

Tirant les conséquences de cette leçon, M. Furnémont expose ainsi ce que son amis doivent faire pour sauvegarder leur existence :

Il faut favoriser le mouvement anticlérical et approfondir le mouvement socialiste.

Nous devons rester un parti économique et social, fortifier ses assises et ne rien faire pour la politique de collaboration, pour une coalition parallèle avec le parti libéral. Ce sera là une tâche la plus urgente. Nous n'aurons pas le suffrage universel sans l'avoir accomplie. Quand le gouvernement libéral aura réalisé quelques réformes, est-ce que la distinction entre le libéralisme et le socialisme n'apparaîtra pas évidente aux yeux de tous ?

En somme, M. Furnémont donne à ses amis le conseil de suivre les exemples de la France et d'opposer au Bloc noir le Bloc de tous les anticléricaux.

LA SÉPARATION

On voit bien que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, (selon la formule) est une mesure naturelle de notre histoire ; elle se fait toute seule, elle sort, comme le dit une expression antique et pittoresque, des entrailles de la situation : puisque, personne ne la désirant, et, au contraire, le conjurant, tout le monde pour l'écarter, elle arrive sur nous d'un pas si rapide et si sûr !

Il n'y a pas, dans le Parlement, une majorité pour la voter. Il n'y a pas dans le gouvernement, une volonté pour l'opérer. Mais cela ne fait rien à la loi. La loi s'exécute, elle s'exécute d'elle-même. Elle est sur notre chemin et elle nous saute à la gorge.

Ce qu'il faut admirer, c'est que nous ayions pu vivre plus de trente ans en République, après la perte du pouvoir temporel, après l'Italie unifiée, après le *Syllabus* et l'infaillibilité proclamée, et que nous n'ayions pas encore inséré dans les lois la séparation qui est dans les faits !

Le note du secrétaire d'Etat (sans Etat) est un accident, sa publication dans un journal de Paris est un autre accident ; même le voyage de M. Loubet en Italie est un accident tout fortuit (et un merveilleux succès), comme l'avait été d'abord la visite faite à la France par un nouveau roi d'Italie que la mort de son père avait surpris et porté sur le trône d'une manière tout inattendue.

Telle est la série des accidents; il n'était pas non plus marqué au livre de l'histoire qu'un nouveau pape arriverait sur nos entrefaites, qu'il oublierait la sacro-sainte diplomatie par ses solécismes, qu'il serait un sujet de confusion pour M. Ribot, qu'il prendrait pour secrétaire un moine espagnol : ce sont toujours là les accidents et leur concordance, ou le jeux du hasard, notre maître à tous, salues !

Ni Pie IX, ni Léon XIII, ni Pie X n'ont voulu la séparation, mais ils l'ont remise à jour et avancée vers son dénouement final, avec cette force et cette rapidité qui sont le lois dans la politique de l'Eglise. Dès la lendemain du *Syllabus*, les astronomes ont dit qu'ils voyaient la séparation poindre à l'horizon ; elle a mis du temps pour arriver sur nos lèvres.

Le raison de la séparation, c'est que la Révolution française l'a déjà faite. Il y a cent dix ans, qu'elle est dans la psychologie des Français depuis deux ou trois cents ans pour le moins, qu'elle fut légalisée et promulguée par le philosophie du dix-huitième siècle, que tous les pouvoirs officiels se sont en vain liguées contre elle, que nous ne pouvons plus vivre, essayer et être libres sans elle, que la critique des idées et le dévoirs de travail voulant que chaque chose soit en sa place, nous ne supportons plus la confusion de l'Etat et de l'Eglise, de la loi et du dogme : voilà la raison.

Après quoi, s'il nous plaît de gagner encore six mois, ayant perdu cent ans, et de nous précipitonnez avec son contre la raison et contre son navage dans l'humanité, qui pourrait blâmer notre prudence ?

Hector DEPASSE.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 5 juin. — M. Grégoire Dauriche, l'officier d'administration du deuxième bureau de l'état-major, arrêté dans les circonstances que nous avons racontées, a subi, hier matin, neuf heures, en présence de son avocat, Me Jules Auffrey, son premier interrogatoire.

Auparavant, un officier du ministère de la guerre avait apporté au bureau du capitaine Cassel, rapporteur près le deuxième conseil de guerre, un dossier contenant les livres de comptabilité du service de renseignements. Ces documents ont été montrés à l'inculpé, pour lui permettre d'en vérifier l'authenticité.

Dans l'après-midi, à deux heures, Me Dauriche a été de nouveau interrogé. Il a fourni *de longues explications sur le grattage et le surcharges* à Austerlitz. A six heures du soir, Me Auffrey et son secrétaire, Me Louis Rollin, quittaient le bureau du capitaine Cassel, tandis que l'inculpé réintégrait la prison du Cherche-Midi.

Les Elections Belges

Bruxelles, 5 juin. — Aujourd'hui ont eu lieu dans la moitié du pays les élections pour le renouvellement de la moitié des Conseils provinciaux. Il y avait lutte entre les trois partis : les libéraux, les catholiques et les socialistes.

Les élections ont une certaine importance, car les Conseils provinciaux doivent choisir un certain nombre de sénateurs.

A l'heure actuelle on ne connaît que quelques résultats :

A St-Gilles, faubourg de Bruxelles, les libéraux passent au tour; dans les autres faubourgs il y a ballottage entre les socialistes et les libéraux, ou entre les libéraux et les catholiques.

A Anvers les libéraux passeront probablement au 1er tour.

A Liège il y a ballottage dans un des cantons entre les libéraux et les cléricaux. Dans l'autre entre les libéraux et les socialistes.

LES CANNIBALES AU CONGO

Un repas de trois cents cadavres. Les violateurs de tombes.

Le *Bulletin des renseignements coloniaux* publie une intéressante correspondance de Brazzaville :

..... Vous me demandez si la fréquentation des blancs, si la civilisation européenne ont en Afrique amené le cannibalisme et cette abominable coutume se pratique aussi fréquemment qu'autrefois dans les territoires soumis à notre autorité.

Rien, hélas ! ne m'autorise à vous dire qu'il y ait quelque chose de changé dans les habitudes des nègres de la Sangha et de l'Oubangui, sujets de la République française. Non plus d'ailleurs que dans celles de leurs frères de race du Congo belge ; tous restent ce qu'ils étaient avant, c'est-à-dire d'abominables cannibales. Tous les jours des lettres d'excuses reçues qui reviennent du haut fleuve, parlent des scènes de cannibalisme dont ils ont été les témoins, et l'on est maintenant si telleement habitué à ces récits que l'on n'y prête plus attention. Il faut pour que l'écho de ces festins fasse quelque bruit et franchisse l'Océan, que la chair très appréciée d'un blanc en ait fait les frais.

On prétend que des administrateurs ont obtenu de certaine chefs l'abandon de ces mauvaises pratiques ; en apparence, peut-être ; mais soyez bien convaincu qu'en réalité rien n'est changé, le chose se fait seulement avec plus de discrétion.

Il y a quelques années, le sultan de Bangassou donna un grand festin où il servit à ses invités 300 corps d'adultes ; un missionnaire réussit à prendre une photographie de la table servant de dessert au sultan et sur laquelle étaient amoncelées 300 têtes sanguinolentes des victimes du festin.

Les anthropophages de l'Oubanghi ne mangent, en effet, jamais les têtes, ils les rejettent dans un coin ou au pied d'un arbre ; il est des arbres au pied desquels on trouve ainsi des crânes amoncelés sur un mètre de hauteur.

Un agent de factorerie me disait avoir assisté à l'enterrement d'un enfant et qu'après de sa dépouille, dans la crainte qu'on ne vînt l'enlever pour la manger, le père, armé d'un fusil, monta la garde plusieurs jours de suite.

Le grand régal du noir de l'Oubanghi est la chair humaine, et le meurtre pour eux est avant tout question de frics. Pour les Bangala, par exemple, la chair humaine est un aliment noble, une viande qui parle, aussi mangent-ils non seulement tous les guerriers ennemis, mais aussi leurs prisonniers et leurs esclaves. Nos Sénégalais, nos miliciens et nos administrateurs ne doivent jamais, dans cette région inhospitalière, se départir de la plus grande prudence.

Les Basoko (Congo belge) aiment tellement la chair humaine qu'ils mangent leurs morts après les avoir coupés en morceaux et en avoir salés les plus précieux assaisonnements dans pour la défense duquels ils n'ont connaissance, et le continuent, comme par le passé, des marquisonnes est victime d'une injustice, d'une illégalité ou d'un abus de pouvoir, son cœur bat plus vite de joie.

☆☆

Stratagème de femme trompée

Paris, 4 juin. — Mme D..., a eu une longue nieuse idée pour hâter la séparation de corps, qu'elle sollicitait du tribunal. Elle avait que son mari allait attendre fréquemment un joli demoiselle de théâtre, à la porte, et l'accompagnait galamment. Elle hâte donc un jour, en apercevant le couple, en gambade de la pièce, et quand le mari rentra, elle lui adressa des murmures à l'oreille de l'agressée : l'autre était publique qu'elle avait été victime d'un vol de bijoux, qu'elle recommandait les vo

LA GUERRE

russo-japonaise

Un grand nombre d'informations non officielles, mais toutes concordantes entre elles, donnent pour résolu un mouvement russe de Liao-Yang vers Port-Arthur. On doit admettre, pour apprécier les chances de succès de cette tentative, des renseignements sur les effectifs qui doivent y participer.

Jusqu'à présent, les Russes n'ont au sud de Kai-Ping que de détachements qui figurait le 30 au combat de Va-Fan-Gou.

On connaît, par un récit du *Rossskoe Sloso*, les détails de cette affaire, qui consista en trois temps de combats distincts ; le premier se déroula aux abords de Va-Fan-Gou même, entre une partie de l'infanterie japonaise et des fractions d'infanterie russe, tirailleurs et douaniers frontières. Au second acte, ayant le général Samsonov, avec sa brigade de l'Oussouri fut régiment de cosaques de l'Oussouri et le régiment de dragons de la Province maritime ; au troisième, les Japonais ayant fait entrer en ligne toutes leurs réserves, intervinrent de sanglantes charges de cavalerie, exécutées par une partie de la division des cosaques de Sibérie (général Simonov).

Une vaillante contre-attaque japonaise échoua finalement, et, à cinq heures du soir, les bataillons cosaques, et tout suivie d'une retraite dans la direction de Ven-tao. Ces éclaircissements montrent que le détachement russe de Va-Fan-Gou, dont approximativement 7.000 hommes, comprend les quatre régiments cosaques et les deux batteries à cheval de la division de Sibérie, les régiments de la brigade de l'Oussouri et quelques fractions d'infanterie. Le détachement japonais n'a que quatre bataillons et huit canons.

L'affaire de Fen-Chou-Ling (20 kilomètres au nord-est de Sai-Ma-Tei) n'est que la suite des épisodes qui commencèrent le 27 par le combat de Chao-Ho et se déroulèrent les trois jours suivants dans les environs de Ai-Yan-Ya-Mya. Reconduit pas à pas jusqu'à Sai-Ma-Tyé, le 30, le détachement cosaque, qui se retirait devant la colonne japonaise, passa par le col de Fen-Chou-Ling, dans la vallée du Tsé-Tse-Ho, de manière à continuer la direction de Moukden; par un retour offensif, il déterminait, le 31, une nouvelle rencontre aux environs mêmes de défilé.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

Le prince Victor à Paris

Les *Tablettes des Deux-Charentes* publient une lettre de Paris, disant qu'une importante réunion nouvelle s'est tenue ces jours-ci à Paris ; le prince Victor y aurait assisté.

Le sixième anniversaire de la Ligue des Droits de l'Homme

Paris, 5 juin. — A l'occasion du sixième anniversaire de sa fondation et de l'inscription du cinquante millième nom sur la liste de ses membres, la Ligue des Droits de l'Homme avait organisé, hier soir, une assemblée générale au Grand-Orient, rue Cadet.

M. Francis de Pressensé, président de la Ligue, présidait, entouré des membres du bureau, MM. Louis Havet, Jean Peichari, J. Appleton, Painlevé, Pierre Quillard, Mathias Morhardt, etc. L'auditoire comprenait environ 2.000 personnes, parmi lesquelles de nombreux délégués des sections de province.

Au début de la séance, le secrétaire général a donné lecture des lettres d'excuses envoyées par MM. Bordet, Yves Guyot, Ferdinand Buisson, Henry Maynard, etc. Le capitaine Alfred Dreyfus avait écrit ;

2 juin

Mon cher ami,

Je suis profondément touché de l'aimable invitation que vous me transmettez et que je reçois à l'instant même. J'aurais été particulièrement heureux d'assister à la réunion nombreuse que la Ligue organise. Vous savez quelle admiration j'ai pour l'œuvre de justice et de solidarité que la Ligue poursuit et quelle reconnaissance j'ai pour l'appui qu'elle m'a donné dans la cause de la vérité. Me maintenant, je vous le dis, j'ai bien samedi soir et j'ai l'immense regret de ne pouvoir me rendre à cette réunion.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments bien cordiaux.

A. DREYFUS.

M. Francis de Pressensé, après avoir rendu hommage aux membres morts depuis peu, MM. Duclaux, Trarieux, etc, a exposé la situation générale de la Ligue, qui compte aujourd'hui 50.000 membres, et exprimé en terminant sa confiance dans son œuvre future : « Quand on a un passé comme le nôtre, on doit être capable de plus grand, de plus généreux et de plus noble encore ».

A la fin de la soirée, l'assemblée a adopté la résolution suivante :

La Ligue des Droits de l'homme, réunie le 4 juin 1904, sous la présidence de M. Francis de Pressensé, pour célébrer le 6e anniversaire de sa fondation,

En présence des autorités de toutes les sections de la province et de Paris qui ont répondu à son appel, adresse à M. Dreyfus, l'un de ses fondateurs qui ne sont plus, à Trarieux, à Emile Duclaux, à Edmond Desmarest, à Renan, à Charles Friedel, à Arg Renan, à Camagnerie, à Giry, à Auguste Molinier, l'hommage de sa pensée et de son dévouement, et exprimé en leur exemple de sévère qu'ils lui ont laissé.

Elle associe à leur souvenir celui de des deux victimes du devoir de l'Affaire : Sculfo Eliès, Scheurer-Kestner ;

Elle envoie au colonel Picquart l'expression de toute sa reconnaissance.

Et elle affirme une fois de plus sa volonté de réparer chaque fois qu'elle en aura le pouvoir, par les plus précieux enseignements des principes pour la défense desquels elle s'est constituée, et de continuer, comme par le passé, de venir en quelques est victime d'une injustice, d'une illégalité ou d'un abus de pouvoir, son cœur bat plus vite de joie.

☆☆

Stratagème de femme trompée

Paris, 4 juin. — Mme D..., a eu une longue nieuse idée pour hâter la séparation de corps, qu'elle sollicitait du tribunal. Elle avait que son mari allait attendre fréquemment un joli demoiselle de théâtre, à la porte, et l'accompagnait galamment. Elle hâte donc un jour, en apercevant le couple, en gambade de la pièce, et quand le mari rentra, elle lui adressa des murmures à l'oreille de l'agressée : l'autre était publique qu'elle avait été victime d'un vol de bijoux, qu'elle recommandait les vo